



MAINS DU MONDE
FORMATIONS

CODE DE DÉONTOLOGIE

Le praticien en massage de bien-être s'engage à respecter les règles de confidentialité, l'intégrité, les valeurs et croyances, ainsi que la liberté de la personne.

Le praticien doit tenir compte des limites de ses aptitudes, de ses connaissances ainsi que des moyens dont il dispose. Si besoin, le praticien doit diriger le client vers un thérapeute.

Le praticien doit respecter le droit à l'intimité et à la pudeur du client et s'adapter en fonction.

Le praticien doit s'abstenir de poser des diagnostics d'ordre médical ou de critiquer les avis et conseils des professionnels de la santé.

Le praticien n'a pas à refuser de fournir ses prestations à une personne pour des raisons de race, de couleur, de sexe, d'orientations sexuelles, d'âge, de religion.

Le praticien ne doit pas être impudique et doit se présenter convenablement vêtu dans l'exercice de son travail et ce, peu importe le lieu où il pratique.

Le praticien s'engage à ne pas créer un climat de dépendance affective, à ne pas emmener son client sur le chemin de ses éventuelles appartenances.

Signature du Responsable
de formation

Signature du Praticien
Étudiant